A-O

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique DLP 2-6-83170531

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

27 Mai 1983 N° de série continue 256 Bulletin n° 12

ARBRES FRUITIERS

POMMIER

Tavelure - Nous assistons actuellement, en toute région, à une multiplication des taches sur feuilles et parfois sur fruits, dans les vergers mal protégés.

Les contaminations primaires restent toujours possibles, donc même dans les vergers où aucune tache n'est visible actuellement, rester prudent et continuer à avoir une protection valable, en utilisant les propriétés préventives et curatives des différents produits.

Carpocapse - Le vol qui a débuté à la mi-mai en Vallée du Rhône, a été bloqué par les basses températures et les pluies. Cependant, il reprendra ces jours-ci.

Les préconisations du Bulletin précédent sont donc toujours valables pour les jours qui viennent :

- protection à base de diflubenzuron pour la Vallée du Rhône (niveau Valence) au-dessous de 250 m d'altitude.
- protection à base d'un produit classique agissant sur les jeunes larves au-dessous de Montélimar.
- Ailleurs, attendre un prochain Bulletin.

Mineuse cerclée - En 1983, quelques vergers isolés de notre région avaient subi de fortes attaques (Bougé-Chambalud en Drôme, Communay dans le Rhône).

Les oeufs de première génération de ce ravageur sont en train d'éclore. Dans les vergers attaqués l'an dernier et pour les vergers destinés à l'exportation, notamment vers le Canada, on interviendra actuellement avec méthomyl à 60 g/hl (LANNATE).

Une fiche couleur vous est jointe faisant le point sur les différentes mineuses et les problèmes qu'elles posent : conservez-là.

POIRIER

Tavelure - Voir pommier

Psylle - Peu d'évolution depuis notre dernier Bulletin, du fait des conditions climatiques.

En région lyonnaise on trouve à l'heure actuelle essentiellement des oeufs, les éclosions de larves qui ont débuté, il y a une dizaine de jours ont peu progressé.

Intervenir donc comme conseillé dans notre Bulletin précédent, si plus de 10 % de pousses sont occupées par des oeufs ou des larves, mais de préférence lors d'une période de temps stable, afin que le produit ne soit pas lessivé et ait une action sur les larves qui naissent.

Nous rappelons que la lutte contre cette génération est essentielle pour le reste de la saison.

P456

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Monilia - cylindrosporiose (ou anthracnose) - Ces deux maladies sont présentes et se développent actuellement ; la seconde peut provoquer une défeuillaison précoce. Dès les premières taches d'anthracnose intervenir jusqu'à 8-15 jours avant récolte avec bénomyl à 30 g/hl.

Mouche de la cerise - En Drôme-Ardèche, la protection commencera dans les jours qui viennent selon les indications qui vous ont été jointes dans le Bulletin précédent.

Ailleurs, le vol n'a pas débuté. Attendre un prochain Bulletin.

PETITS FRUITS

CASSIS

- la lutte contre le gros bourgeon est terminée
- maintenir une bonne protection contre l'anthracnose.

FRAMBOISIER

En pleine floraison, la protection doit être assurée contre :

- le ver des framboises (byturus) avec diethion à 100 g/hl ou phosalone à 60 g/hl
- le botrytis avec EUPARENE à 0,250 kg/hl ou ROVRAL à 0,150 kg/hl, RONILAN à 0,15 kg/hl

VIGNE

MILDIOU

Vallée du Rhône : d'ici la fin du mois de nombreuses taches devraient apparaître suite aux pluies du 6-8 Mai et du 14-16 Mai (1ères taches secondaires donc dispersées dans tout le vignoble).

Ain, Isère, Savoie, Loire : bien que non détectés, les foyers doivent exister suite aux pluies du 8 Mai.

En conséquence pour les parcelles traitées suivant nos préconisations autour du 20 Mai :

- les produits de contact : ont du déjà être renouvelés (de 20 à 40 mm depuis le 20 Mai)
- les produits pénétrants (à base de cymoxanil) : seront renouvelés ces jours-ci (une à deux feuilles nouvelles étant apparues)
- les produits systémiques : attendront un traitement dans les premiers jours de Juin

BRENNER

Les projections de spores sont pour l'instant faibles, il est possible actuellement, dans les vignes concernées, de se contenter de rajouter un benzimidazole (bénomyl, carbendazime, méthylthiophanate) à la bouillie anti-mildiou(voir Bulletin n° 11).

BLACK-ROT

En Ardèche, les premières taches devraient apparaître dans les prochains jours.

Dans tous les vignobles, les projections sont importantes actuellement, renouveler après 20 mm de pluie.

PYRALE

Les parcelles attaquées sont facilement identifiables actuellement : feuilles trouées, chenilles dans les jeunes pousses.

La majorité des chenilles mesurent actuellement 5 à 6 mm ; dans les parcelles concernées, il est donc temps d'intervenir. Ce traitement sera contrôlé d'ici une dizaine de jours, une seconde intervention peut être nécessaire si de nouvelles chenilles sont présentes.

Produits utilisables :

cypermethrine	à 5 g/hl	parathion méthyl	à 60 g/hl
deltamethrine	à 0,75 g/hl	dichlorvos	à 125 g/hl
fenvalerate	à 10 g/hl	perméthrine	à 7,5 g/hl
methamidophos	à 60 g/hl	quinalphos	à 48,5 g/hl
methomyl	à 50 g/hl	trichlorfon	à 160 g/hl

ainsi que l'association fenitrothion + trichlorfon, parathion méthyl + dicofol et méthomyl + fenizon.

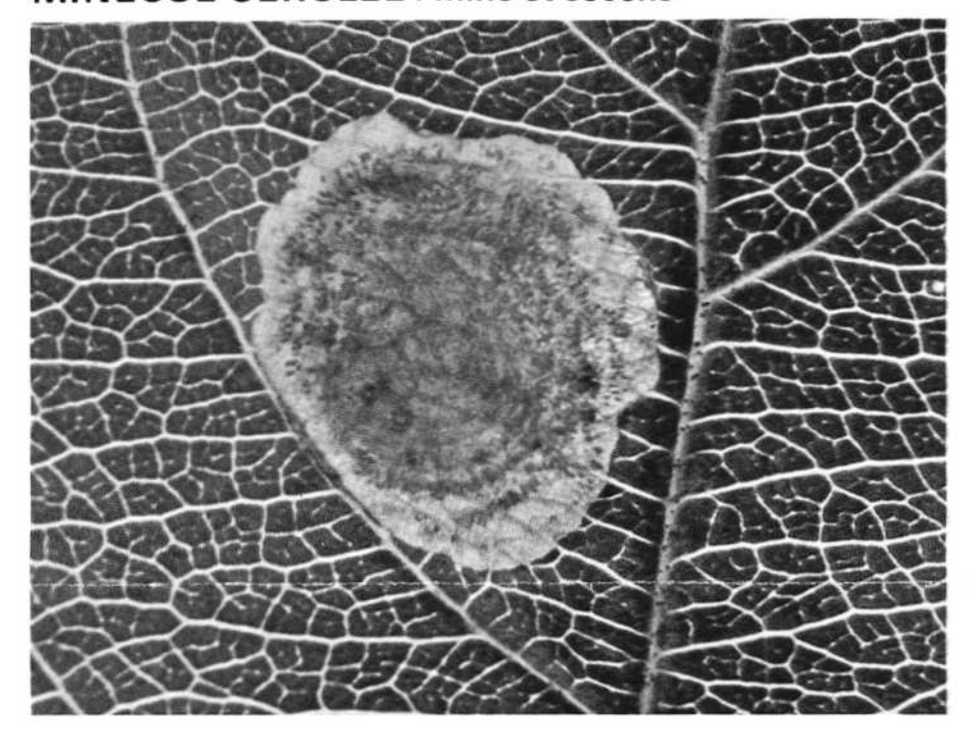
FICHE PHYTOSANITAIRE

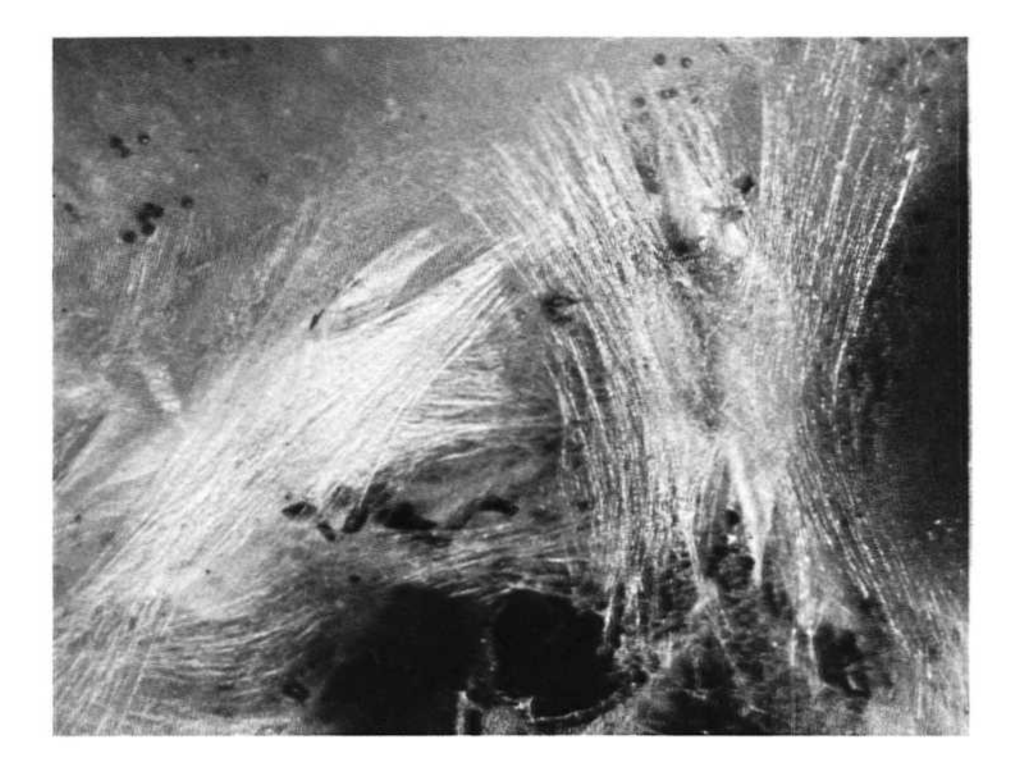


LES MINEUSES DES ARBRES FRUITIERS

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

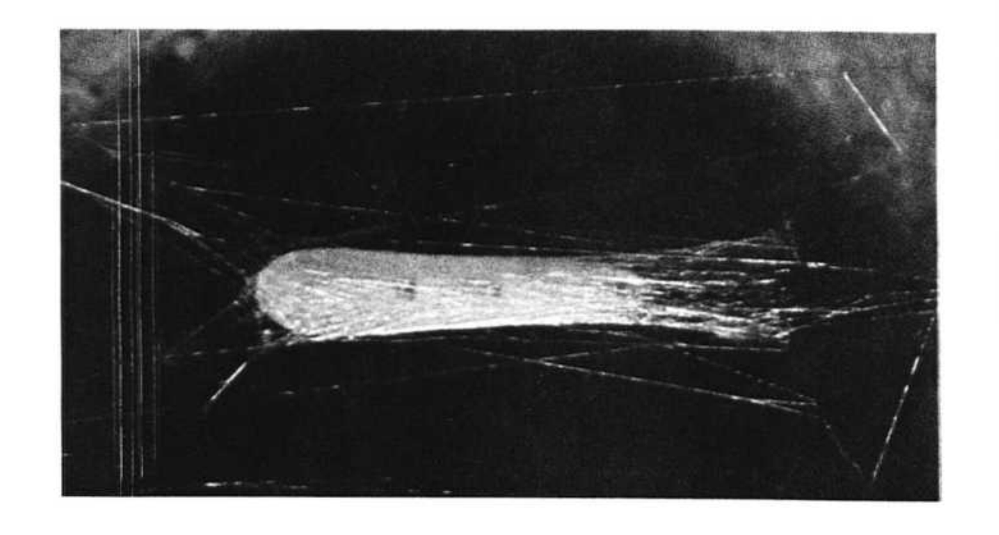
MINEUSE CERCLÉE : mine et cocons





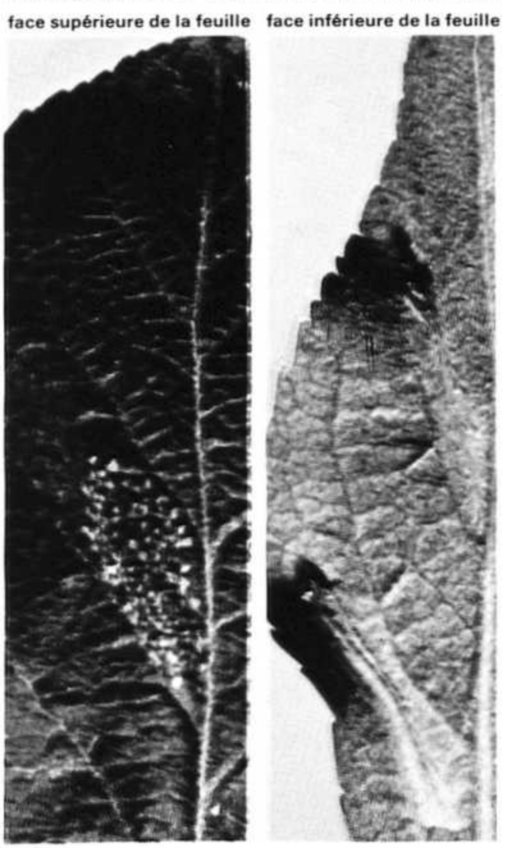
MINEUSE SINUEUSE : mines et cocon



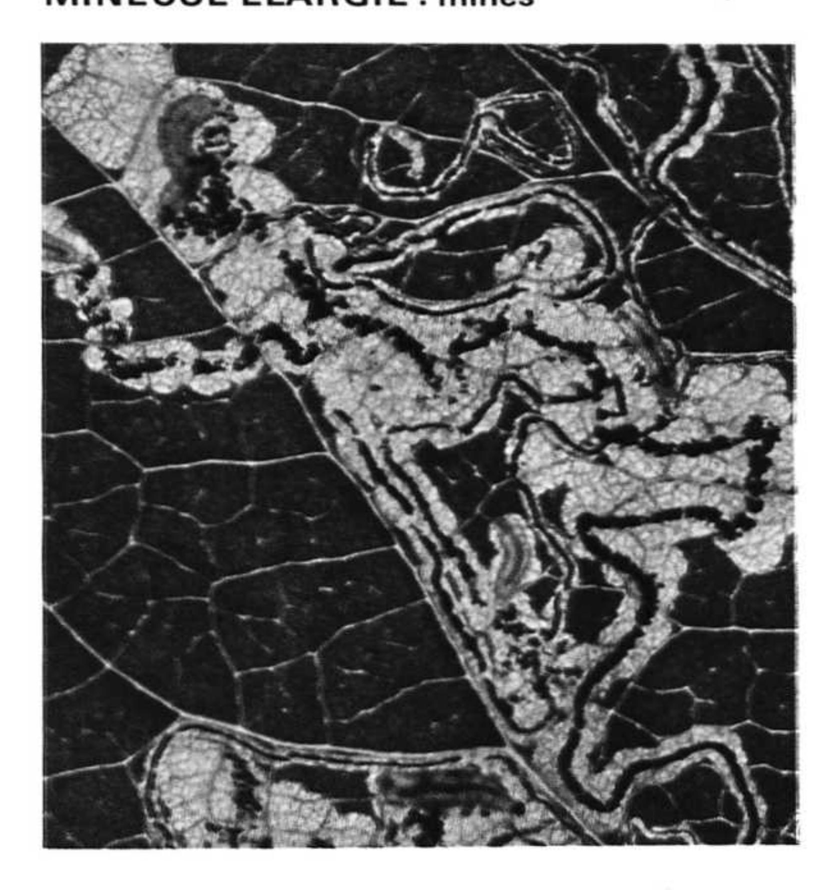


MINEUSE MARBRÉE : mines

face supérieure de la feuille face inférieure de la feuille



MINEUSE ÉLARGIE : mines



MINEUSE PLAQUÉE : mine



SPV imprim Lyon Février 1983

1454

La mineuse cerclée constitue une entrave aux exportations vers certains pays (CANADA, U.S.A., EGYPTE) qui ne tolèrent pas la présence de ses cocons sur les pommes, ce qui entraîne le refus des fruits infestés à leur arrivée.
Pour la production française, cette mineuse n'a en général qu'une incidence limitée, il en est de même des autres mineuses avec lesquelles elle cohabite fréquemment.
Les mineuses des feuilles sont caractérisées par une répartition géographique très irrégulière et des niveaux de population capables de varier considérablement en quelques années. En cas de fortes pullulations, des interventions spécifiques peuvent alors se justifier.
Cinq types de mineuses, appartenant aux lépidoptères sont présents dans toutes les zones d'arboriculture fruitière.

- **La mineuse cerclée (Leucoptera scitella).** Outre l'importance revêtue par la présence de cocons dans des lots de pommes destinés à l'exportation (en particulier vers le CANADA), cette mineuse est en nette progression dans la plupart des zones de production. Les vergers indemnes sont de plus en plus rares.
- **La mineuse sinueuse (Lyonetia clerkella)** est présente partout mais se maintient à un niveau très faible. Il ne faut pas confondre son cocon avec celui de la mineuse cerclée.
- **La mineuse marbrée (Lithocolletis blancardella)** est actuellement la plus fréquente ; on la trouve pratiquement dans tous les vergers de pommiers, plus irrégulièrement dans ceux de poirier . Depuis quelques années, on assiste localement à une légère recrudescence des dégâts.
- **La mineuse élargie (Stigmella malella).** Beaucoup moins fréquente ; sa présence est signalée sans gravité, sauf très localement.
- **La mineuse plaquée (Lithocolletis corylifoliella)** est de loin la moins importante.

BIOLOGIE

Mineuse cerclée : son évolution est contrôlée depuis plusieurs années par élevage et piégeage alimentaire. L'insecte passe la mauvaise saison sous forme de chrysalide enfermée dans un cocon, situé sous l'écorce des troncs et des charpentières, sur le sol ou sur les fruits (cavité de l'œil ou du pédoncule). La ponte commence peu après le début du vol. Les œufs sont déposés isolement à la face inférieure de la feuille, parfois en nombre important (50 à 100). La jeune chenille pénètre dans le tissu foliaire et effectue toute sa croissance dans sa mine. A la fin de son évolution, elle sort, puis souvent se laisse tomber, suspendue par un fil de soie, à la recherche d'un abri de nymphose. Selon les régions, il y a 2 à 4 générations par an. Sur l'ensemble de la France, les vols sont bien individualisés.

Mineuse marbrée : depuis 1979, une phéromone sexuelle permet de suivre ses vols. L'insecte passe l'hiver sous forme de chrysalide, dans les feuilles attaquées en fin de saison. Les premiers adultes apparaissent très tôt, dès le mois de mars. Les premières pontes sont déposées sur les feuilles de rosette. Au moment de l'éclosion, la jeune larve pénètre dans la feuille au point de contact entre l'œuf et l'épiderme, et effectuera toute son évolution dans le tissu foliaire. Elle se transformera en chrysalide à l'intérieur de la mine, d'où sortira un adulte quelques semaines plus tard. Il y a ainsi 4 à 5 générations par an selon les régions. Le premier vol est bien individualisé, alors que les vols suivants se chevauchent.
Il faut noter que pour la mineuse marbrée et, à un degré moindre pour la mineuse cerclée, la faune auxiliaire semble être un facteur important dans la limitation des populations.
La biologie des autres mineuses n'a fait l'objet que d'observations fragmentaires du fait de leur importance économique habituellement faible.

LUTTE

Contre la mineuse cerclée et la mineuse marbrée, le diflubenzuron (Dimilin) donne les meilleurs résultats, lorsqu'il est appliqué dès le dépôt des premières pontes. Malheureusement, la réglementation Nord-Américaine ne tolère pas la présence de résidus de ce produit sur les fruits. C'est pourquoi, il est formellement déconseillé de l'utiliser dans les vergers dont la récolte est prévue pour cette destination. L'efficacité du méthomyl (Lannate) est plus irrégulière mais assez satisfaisante dans l'ensemble. Son application doit coïncider avec la première période d'intense éclosion des oeufs. Son action de rattrapage est limitée aux populations larvaires très jeunes (mine de 3 mm de diamètre au plus). Quant au méthidathion (Ultracide), son action est insuffisante mais il peut être utilisé dans un programme incluant l'une des deux matières actives précédentes. Enfin, la deltaméthrine (Decis) présente également une bonne efficacité sur toutes les mineuses, lorsqu'elle est appliquée pendant la période de vol maximum. L'application de ces traitements pourra s'intégrer partiellement dans le programme de lutte contre le carpocapse.
Quelle que soit l'espèce, il est recommandé aux arboriculteurs de mettre l'accent sur la lutte contre la première génération de mineuse. Outre le respect de la faune auxiliaire, encore peu développée à ce stade, la lutte contre ces insectes, dont les populations ont été décimées au cours de l'hiver, est beaucoup plus efficace en début de végétation, bien que les premières générations soient habituellement discrètes.